

La structure des Nations Unies n'est pas pleinement adaptée au contexte d'après guerre froide et à l'augmentation des activités de maintien de la paix. Les décisions sont prises aux Nations Unies de telle façon qu'il est difficile de faire autre chose que d'établir des expéditions de maintien de la paix et de céder le contrôle presque complet au commandant en charge. Par conséquent, les missions de maintien de la paix ne sont pas aussi efficaces qu'elles pourraient l'être à cause du manque d'orientation stratégique des autorités situées à New York.

DISCUSSIONS PLÉNIÈRES

La discussion a porté sur sept points :

1. L'état actuel et futur du monde de l'après guerre froide

Les participants ont dans l'ensemble convenu que le monde n'est pas entré dans la période de paix, d'harmonie et de tranquillité à laquelle nous nous attendions à la fin de la guerre froide. Tous les éléments de la société canadienne doivent participer à un débat national visant à déterminer la façon de faire face aux défis efficacement. Il est clair que les différences de nationalité, de religion et d'ethnie qui étaient tenues en échec au cours de la guerre froide ont maintenant éclaté au grand jour. Une fois résolues les situations actuelles dans l'ancienne Yougoslavie et en Somalie, et quelle qu'en soit l'issue, il est certain que les ressources des Nations Unies seront requises dans de nombreux autres secteurs du monde.

2. La définition du maintien de la paix

Il est reconnu que, jusqu'à tout récemment, l'expression même «maintien de la paix» a servi à couvrir une panoplie d'activités des Nations Unies. Dernièrement toutefois, la montée en flèche des types et du nombre d'opérations de maintien de la paix s'est traduite par une utilisation plus fréquente d'expressions comme établir la paix, bâtir la paix, exécuter la paix, rétablir la paix et instaurer la paix. Certains prétendent que chacune de ces expressions doit être définie avec précision et liée à une gamme d'interventions. D'autres, pour éviter une tour de Babel sémantique, croient que l'expression «maintien de la paix» a une connotation tellement positive qu'elle doit être la seule utilisée. Ce dernier groupe entrevoit un «groupe de coordination du maintien de la paix» qui chapeauterait des missions allant des missions d'observation, selon le modèle d'interposition classique de Chypre, aux opérations comme celles qui se déroulent dans l'ex-Yougoslavie et en Somalie. Le groupe de coordination aurait la responsabilité de diverses tâches, qui porteraient notamment sur l'environnement, sur la lutte contre le crime et sur le droit maritime.

Certains participants ont indiqué qu'il fallait un cadre philosophique, intellectuel et conceptuel pour cerner et raffiner les approches futures. L'éventail «agression-anarchie» pourrait bien servir de point de départ.